



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

MAIRIE DE WOUSTVILLER

ARRETE TERRAIN DE FOOTBALL IMPRATICABLE

Le Maire de la Commune de WOUSTVILLER,

Vu les articles L 2122-21 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité d'interdire les manifestations sportives de football sur le terrain engazonné pour raisons de mauvais état du terrain du aux intempéries,

Considérant que la sécurité des sportifs rend nécessaire la réglementation des entraînements et des matchs sur ce terrain,

ARTICLE I : Les matchs et entraînements de football sont interdits sur le terrain le dimanche 12 novembre 2023

ARTICLE II : Le Maire, le Commandant de la Brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE III : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Madame la Sous-Préfète de Sarreguemines
- Monsieur le Capitaine de la Gendarmerie de Sarreguemines
- Monsieur le Président du Football Club de Woustviller

Fait à Woustviller, le 06 novembre 2023

**Madame le Maire,
Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF**



MAIRIE DE WOUSTVILLER